Envoyé en préfecture le 12/02/2026
Reçu en préfecture le 12/02/2026
Publié le
ID : 035-213501158-20260211-D02DG_JA26-DE



Fougères

Direction de l'Administration Générale et de la Citoyenneté
MP

# CONSEIL MUNICIPAL DU 29 JANVIER 2026

*(ordre du jour du 23 janvier 2026)*

## NOMINATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE

*Rapporteur : Monsieur LE MAIRE*

Le Code Général des Collectivités Territoriales prévoit, en son article L.2121.15 : *« Au début de chacune de ses séances, le conseil municipal nomme un ou plusieurs de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire. Il peut adjoindre à ce ou ces secrétaires des auxiliaires, pris en dehors de ses membres, qui assistent aux séances mais sans participer aux délibérations. »*

Il est proposé au conseil municipal de nommer le secrétaire de la séance de ce jour.

Alexis RABAUD.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Louis FEUVRIER

Signé électroniquement par : Louis FEUVRIER
Le 2026-02-11T11:55:39+01:00

Pour expédition conforme,
En Mairie,
A Fougères

Signé électroniquement par délégation par Louis FEUVRIER le 11/02/2026 11:55:39